



## > Finances

# Les financements européens

### OBJECTIFS

- Mieux appréhender le fonctionnement de l'Union européenne et sa politique en faveur des territoires communaux ;
- cette formation permettra de donner aux élus les bases pour décrypter les finances publiques européennes pour permettre aux collectivités d'y recourir pour la mise en œuvre de leurs projets.
- Fonds européens et réseaux : Les fonds structurels ne sont qu'une partie des fonds européens disponibles pour les partenaires locaux. D'autres axes sont développés par l'Union européenne, notamment par la Commission européenne sur des sujets qui peuvent permettre aux collectivités de mettre en place des actions/projets destinés aux habitants.

### PROGRAMME

- Faire connaissance avec **le fonctionnement de l'Union européenne** ;
- **état des lieux des financements européens** (fonds structurels, FEDER, FSE,...) ;
- **quels sont les territoires** qui bénéficient des fonds européens ?
- **quelle est la procédure à suivre** par les territoires pour bénéficier des fonds européens ?
- Mobilités européennes à proposer pour jeunes, adultes et bénévoles : faire vivre un jumelage de ville nouvelle génération, recevoir des jeunes Européens pour des missions d'intérêt général au sein d'équipements municipaux (Ecoles, bibliothèques...), participer à des programmes de développement culturel au niveau européen...

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges.

Quelques exemples de réseaux ou sites internet ciblés seront indiqués aux auditeurs

En amont de la formation, un questionnaire sera adressé aux auditeurs, pour permettre la préparation de l'intervention en tenant compte de leur niveau de connaissance et de leurs attentes.



Une journée - 6h



Individuel 480 € - prise en charge DIF possible

Groupe intra : 1500 €



**Jean-François RAPIN**,  
Sénateur du Pas-de-Calais et  
Président de l'ANEL (Association  
Nationale des Elus du Littoral)

**Nathalie LEGROS**  
Directrice de Maison Europe -  
Dunkerque



DATES :

**Nous consulter**

**Formation collective : 15 participants  
au maximum**

### > Contact

Aurélie Dekydsporter  
formation-elus@univ-littoral.fr  
06 09 09 05 61